



## Garant d'un locataire ayant quitté le logement avec des impayés

Par **prym75**, le **28/11/2012** à **16:04**

Bonjour,

Je m'étais portée garante d'une amie qui a quitté son logement au bout de quelques mois avec des impayés.

Je viens de recevoir un courrier de l'ancien propriétaire.

La locatrice avait prévenu son bailleur qu'elle quitterait le logement.

Il me semble qu'un état des lieux a été fait et l'appartement a été reloué depuis.

Suis-je toujours caution alors que le bailleur et la locatrice se sont mis d'accord pour que cette dernière quitte l'appartement?

Merci d'avance.

Par **Laure11**, le **29/11/2012** à **16:16**

Bonjour,

S'il y a des impayés de loyer et charges, le propriétaire est dans son droit de vous réclamer de régler toutes les sommes dues par votre amie.